



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 mars 2020

Délibération n° 05

Date de convocation

21.02.2020

Date d'affichage

25.02.2020

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 28

votants : 34

Objet : Vote du Budget Primitif 2020

L'an deux mil vingt, le deux mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – M. M. BAFFIE – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme KD. MAKOUTA – M. J. HOARAU – Mme L. BOURRICAT – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO – M. D. ROUSSAUX.

Absents représentés

M F. PERIDON par M. G. RACKELBOOM – M. B. BAILLY par Mme F. SAVY – Mme D. REDSTONE par M. G. GEOFFROY – Mme D. LABORDE par M. C. DELPUECH – M. M. HAMDANI par Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA par Mme J. BREDAS.

Absente

Mme MC. BARTHES

Madame Françoise SAVY a été élue secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2313-1 et L-1612-4,

VU la délibération n°03 du 27 janvier 2020 portant débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2020, et approuvant le rapport d'orientation budgétaire,

VU l'avis de la commission Administration-Finances,

CONSIDERANT que le budget proposé est présenté en équilibre, sincère et véritable,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder au vote du Budget Primitif 2020 chapitre par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

011 - Charges à caractère général	5 792 143 €
012 - Frais de personnel et charges assimilées	17 585 414 €
014- Atténuation de produits	137 127 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 652 886,74 €
66 - Charges financières	228 000 €
67 - Charges exceptionnelles	48 399 €
022 - Dépenses imprévues de fonctionnement	50 000 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 398 216,60 €
042 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	550 000 €

Votes	
Pour	Contre
33	1
33	1
33	1
33	1
33	1
33	1
33	1
33	1
33	1

Recettes

013 - Revenus de gestion courante	656 605 €
70 - Ventes produits fabriqués, prestat° de sce	2 402 805 €
73 - Impôts et taxes	16 149 230 €
74 - Dotations, subventions et participations	6 051 480 €
75 - Autres produits de gestion courante	334 501 €
77 - Produits exceptionnels	16 300 €
042 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	3 000 €
01.002. - Excédent de clôture 2019	1 828 265,34 €

33	1
33	1
33	1
33	1
33	1
33	1
33	1
33	1
33	1

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

10 - Dotation, fonds divers et réserves	104 474,60 €
13 - Subventions d'investissement	26 014 €
16- Emprunts et dettes assimilées	11 102 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	160 228,78 €
21 - Immobilisations corporelles	1 238 294,90 €
23 - Immobilisations en cours	6 195 374,29 €
204 - Subventions équipement versées	249 005 €
040 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	3 000 €

33	1
33	1
33	1
33	1
33	1
33	1
33	1
33	1

Recettes

10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 761 527,64 €
13 - Subventions d'investissement (hors 138)	2 300 688,01 €
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 002 000 €
024 - Produits des cessions	24 435 €
021 - Virement section de fonctionnement	1 398 216,60 €
040 - Opérat° d'ordre de transferts entre sections	550 000 €
01.001 - Excédent de clôture 2019	3 041 524,32 €

33	1
33	1
33	1
33	1
33	1
33	1
33	1

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès du Maire de Combs-la-Ville.

APPROUVE le Budget Primitif 2019 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

SECTIONS	RECETTES	DEPENSES
Investissement	19 078 391,57 €	19 078 391,57 €
Fonctionnement	27 442 186,34 €	27 442 186,34 €
TOTAUX	46 520 577,91 €	46 520 577,91 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte consécutif au présent budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 02 mars

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 33
Contre : 1
Abstentions : -